

Les Infos de Base

mercredi 14 juillet 2010
volume 13, numéro 28
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Du nouveau dans *Accès Légal : Code de procédure des assemblées*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 28 du 14 juillet 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2010, c. 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et entrées en vigueur au 14 juillet 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 28 du 14 juillet 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 27 du 10 juillet 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-23, A-29.011** et **D-8.3** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 26 du 30 juin 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 5 du 26 juin 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 14 du 7 juillet 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 14 du 7 juillet 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 juin 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 juin 2010.

Dans son édition de juin, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 703 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 juin 2010.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur l'assurance-dépôts, L.R.Q., c. **A-26**, a. 34.4.

Loi modifiant diverses dispositions législatives afin principalement de resserrer l'encadrement du secteur financier, L.Q. 2009, c. 58, a. 13.

Code des professions, L.R.Q., c. **C-26**, aa. 187.3.1, 187.3.2, 187.5-187.5.6.

Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, L.Q. 2009, c. 28, a. 11 (partie).

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement d'application de la loi sur l'assurance-dépôts, [R.R.Q., c. **A-26**, A.M. 2010-12 du 28-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 3061], nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-dépôts, [R.R.Q., c. A-26, r. 1.1], aa. 1-11, 13-49, 51-53, ann. I-IX.

Règlement d'application de la loi sur l'assurance-dépôts, A.M. 2010-12 du 28-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 3061, a. 42.

Règlement sur les contingents du bois des producteurs de la Beauce, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 65], aa. 2-4, 9, 13, 18, 20, 22, 27, 32.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contingents du bois des producteurs de la Beauce, Décision 9041 du 22-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 3075, aa. 1-10.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le **Code de procédure des assemblées** de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le **Code de procédure des assemblées** est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.